



Le 30 juin 2026

Le Maire de Saint-Péray,

à

N./Réf. : SG/SS/YC-2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Lundi 6 juillet 2026

À 18 h 30

Salle d'honneur de la mairie

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux du 5 juin 2026,
- 2 Modification du règlement intérieur du conseil municipal,
- 3 Subventions aux associations sportives 2026,
- 4 Subventions aux associations culturelles 2026,
- 5 Subventions aux associations à caractère général 2026,
- 6 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'édition de la fête des vins 2026,
- 7 Modification du tableau des effectifs et recours à l'emploi de contractuels,
- 8 Convention tripartite entre la commune, la CCRC et Habitat Dauphinois pour la réalisation de l'opération « les jardins suspendus », rue Ferdinand Malet,
- 9 Renonciation à l'incorporation de biens sans maître dans le patrimoine de la commune,



- 10 Convention d'utilisation des équipements sportifs avec le bassin de Crussol rugby,
- 11 Convention d'utilisation des équipements sportifs avec Rhône Crussol Foot 07,
- 12 Rapport d'activité 2025 de la CCRC,
- 13 Rapport d'activités 2025 du service public de gestion durable des déchets de la CCRC.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le Conseil Municipal du 5 juin 2026 en application des délégations de pouvoir au Maire, ainsi que la liste des déclarations d'intention d'aliéner.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric GERLAND,



Maire de Saint-Péray